

## **COMPTE RENDU REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL 27 JUILLET 2021**

Le 27 juillet 2021, le Conseil Municipal de la Commune d'Oz en Oisans s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Philippe SAGE.

Date de convocation du Conseil Municipal : 21 juillet 2021

Présents : MM, ALLIRAND, SAGE, SERT-MARC, SOUBIELLE-FOURIE, VAN EGMOND, VILLARET

Secrétaire de séance : Claude VILLARET

Pouvoirs : TRUJILLO à VAN EGMOND, KIRCHHOFER à VILLARET

### **Approbation du rapport annuel sur le prix et la qualité du Service Public d'alimentation en eau potable (RPQS) - 2020**

La loi n° 95.101 sur le renforcement de la protection de l'environnement fait obligation aux communes d'établir annuellement, dans un souci de transparence et d'information, un rapport sur le prix et la qualité des Services Publics de l'eau potable et de l'assainissement.

Le RPQS de l'année 2020 est approuvé à l'unanimité et sera transmis à la Préfecture de l'Isère.

### **MODIFICATIONS DU PLAN D' ACTIONS DE REDUCTION DES PERTES EN EAU**

Par délibération du 23 mars 2021, le plan d'actions de réduction des pertes en eau établi suite à la demande de l'Agence de l'Eau en 2017 pour améliorer le rendement du secteur du BESSEY identifié comme le plus fuyard de la Commune a été approuvé.

Ce plan d'actions doit être réactualisé. Les modifications sont validées à l'unanimité par le Conseil Municipal.

### **Office de Tourisme – Tarifs été 2021**

Approbation à l'unanimité des tarifs été 2021 modifiés par le rajout des ateliers magie :

Adulte : 10 €      Enfant 8-12 ans : 8 €



Le Maire,  
Philippe SAGE

